

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 26 Langues			
Code	SOCM3B26	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe les cours de Néerlandais et d'Anglais

Enseignantes cours d'anglais : C. Delcoigne et C. Vandereecken

Enseignantes cours de néerlandais : M-P. Willems

Enseignante cours d'allemand : M-P. Willems

Enseignante cours d'espagnol : F. Mathy

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

2.3 Établir et respecter des conventions

2.4 Travailler en équipe

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

Acquis d'apprentissage visés

S'exprimer oralement et par écrit dans des situations de communication liées à son avenir professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM3B26LG Anglais + langue 2

40 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B26LG Anglais + langue 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe pour l'anglais et la 2e langue (allemand ou espagnol ou néerlandais), 100 % des points répartis comme suit :

Anglais : 50% des points cf. fiche individuelle (AA)

2e langue (allemand ou espagnol ou néerlandais) : 50% des points cf. fiche individuelle (AA)

Principe général :

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Exceptions après délibération du jury :

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Seconde session (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

cas n°3 : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3

jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Social 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais + langue 2			
Code	23_SOCM3B26LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Paule WILLEMS (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

ANGLAIS:

Ce cours est consacré à la pratique orale et écrite de l'anglais dans des situations de communication liées à l'avenir professionnel de l'étudiant.

Enseignantes: C. Delcoigne et C. Vandereecken

NEERLANDAIS:

Ce cours est consacré à l'apprentissage de l'expression orale et écrite dans des situations professionnelles ciblées.

Enseignante : M-P Willems

ESPAGNOL :

Ce cours est consacré à l'apprentissage et au développement des points lexicaux et grammaticaux nécessaires à une expression correcte, l'expression orale (avec et sans interaction), l'expression écrite, la compréhension à la lecture et à l'audition dans des situations professionnelles ciblées ainsi que dans le milieu de la communication.

Enseignante : F. Mathy

ALLEMAND :

Ce cours est consacré à l'apprentissage de l'expression orale et écrite dans un contexte professionnel.

Enseignante : M.-P. Willems

Objectifs / Acquis d'apprentissage

ANGLAIS et LANGUE 2 (NÉERLANDAIS/ou ESPAGNOL / ou ALLEMAND)

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de s'exprimer oralement et par écrit dans des situations de communication directement liées à son avenir professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Anglais et néerlandais

- Entretiens d'embauche
- Lettre de motivation et CV, e-mails
- Présentations dans un cadre professionnel

Allemand

- Alternance d'exercices systématiques, d'exercices d'expression orale et écrite, de compréhension à la lecture et à

l'audition

- Lettre de motivation et cv
- Entretien d'embauche
- Appels téléphoniques

Espagnol

- Entretiens d'embauche
- Appels téléphoniques
- Emails professionnels
- Présentations dans un cadre professionnel
- Projets d'entreprise
- Actualités

Démarches d'apprentissage

ANGLAIS et Langue 2

- Travaux de groupes et individuels
- Mises en situation
- Approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

ANGLAIS et LANGUE 2

Aide ponctuelle au cours (séances de guidance)

Ouvrages de référence

Néant

Supports

ANGLAIS:

Notes de cours

Sites internet

Offres d'emploi issues de sites anglophones, vidéos, ...

Outils recommandés: plateforme d'enseignement à distance, dictionnaire bilingue (fr-anglais; anglais-fr)

NEERLANDAIS (langue 2):

Sites internet

Communiqués de presse

Notes de cours

Offres d'emploi issues de sites néerlandophones, vidéos,...

Outils recommandés: plateforme d'enseignement à distance, dictionnaire bilingue (fr-néerl; néerl-fr)

ALLEMAND (langue 2):

Sites internet : Wallangues (www.wallangues.be), Deutsche Welle (www.dw.com/de/themen/s-9077)

Notes de cours

Offres d'emploi issues de sites allemands, vidéos,...

Outils recommandés: plateforme d'enseignement à distance, dictionnaire bilingue (fr-allemand; allemand-fr)

ESPAGNOL (langue 2) :

Notes de cours, divers documents grammaticaux et lexicaux, articles et textes, reportages, articles d'actualités, présentations, divers ouvrages d'apprentissage de la langue espagnole, diverses plateformes en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette AA a lieu au Q1, session de janvier.

Anglais : 50 % / Langue 2 : 50 %

La cote d'anglais est composée de

- Travaux : 45 % (5% écrit + 40 % oral)
- Examen : 55 % (30 % écrit + 25 % oral)

La cote d'allemand est composée de

- Travaux : 40% (10% écrit + 30 % oral)
- Examen : 60 % (35 % écrit + 25 % oral)

2e session : idem

La cote de néerlandais est composée de

- Travaux : 60% (20% écrit + 40% oral)
- Examen : 40% (15% écrit + 25% oral)

2e session : idem

La cote d'espagnol est composée de

- Travaux : 30% (15% écrit + 15 % oral)
- Examen : 70 % (80% écrit + 20% oral)

* Les consignes précises pour les travaux seront remises au cours et postées sur la plateforme ConnectED

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Toute partie des travaux et/ou des examens non présentée entraînera automatiquement un PP (absorbant) pour l'ensemble du cours.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).